



COMITÉ DÉPARTEMENTAL de BADMINTON de L'YONNE



RAPPORT COMMISSIONS - DÉVELOPPEMENT Saison 2020-2021

Annexe : 05

Version 3 du 07 août 2021

RAPPORT COMMISSIONS - DÉVELOPPEMENT	1
1 - Rôle de la Commission Développement	3
1.1 Rappel des textes	3
1.2 Les missions	3
2 - Les différents secteurs	3
2.1 Relation avec les clubs	3
2.2 Subventions	3
2.3 Compte Engagement Citoyen	4
2.4 Les labellisation 2021	4
2.5 Equipements	4
2.5.1 Beach Auxerre	4
2.5.2 Rénovation Gymnase sur Tholon	4
2.5.3 Réquisition d'équipement	5
2.5.4 Référencement Romain Rolland (SENS)	5
2.5.5 Équipements sportifs	5
2.6 Référent équipement	5
2.6.1 Ligue BOFC	5
2.6.2 Comité 89	5
3 - Projet 2020 - 2024	5
4 - Badnet - Ticket	5
4.1 Mise à jour information badnet	5
4.2 Ticket Badnet	6
5. Dématérialisation et numérisation	6
5.1 L'administratif	6
5.2 Les documents légaux	6

Siège social : MAISON DES SPORTS - 10 avenue du 4eme régiment d'infanterie - 89000 AUXERRE

Tél : 00 00 00 00 00 – Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 – SIRET : 448 135 830 00033

Date déclaration préfecture : 08.09.1998 – Date publication J.O. : 26.09.1998 – N° agrément : 10466

1 - Rôle de la Commission Développement

1.1 Rappel des textes

La commission développement n'est pas obligatoire sur le comité lorsqu'elle n'a pas d'agent de développement. celui de la ligue peut-être sollicité.

Cependant le comité doit mener des actions de proximité en lien avec les clubs ce qui implique un référent au risque de voir le Président du comité débordé.

1.2 Les missions

Les missions dédiés au niveau départemental sont :

- d'être en relation avec les clubs ;
- d'informer les clubs de toutes changement fédéral ;
- de répondre et orienter les dirigeants ;
- de proposer des projets et axes de développement au comité ;
- de monter les projets en relation avec les commissions concernées ;
- d'effectuer les demandes de subvention (FVDA, ANS, CD89)
- de valider chaque saison la labellisation des clubs
- de visiter les clubs avec les acteurs concernés
- d'aider au référencement des équipements sportifs
- de valider le CEC chaque année

2 - Les différents secteurs

2.1 Relation avec les clubs

Depuis septembre 2020 et durant toute la période de la Covid, nous avons informé les dirigeants des clubs des évolutions et décisions des instances fédérales et du gouvernement.

Un temps important de bénévolat a été consacré à la recherche d'information qui n'est pas automatique.

En lien avec la commission formation, des actions ont été effectuées afin de former les dirigeants à la préparation de révolution numérique.

2.2 Subventions

Les élus se sont répartis les demandes de subventions au vu du temps à passer sur les dossiers et dont le secrétaire n'avait plus de disponibilité.

Cela a permis aux élus concernés de se rendre compte du temps nécessaire.

Une formation préalable a été nécessaire aux élus pour cette mise en place.

Le diagnostic de 2017 mis à jour en 2020 et le projet de l'ANS 2020 ont été un appui pour la construction de l'ANS et du FVDA.

CD 89 -> Jean-Michel PIERRELEE

FVDA -> Mathieu CLÉMENT

ANS -> Mathieu CLÉMENT

2.3 Compte Engagement Citoyen

Le compte engagement citoyen fonctionne en année civile.

Un tutoriel a été créé pour mieux comprendre son fonctionnement.

Pour l'année 2020, deux personnes ont été validées :

Yan CORVELLEC et Jean-Michel PIERRELEE

Emilie FAURE n'a pas pu être validé. La raison reste inconnue du comité 89.

2.4 Les labellisation 2021

La fédération nous a informé que les labellisations 2021 pour la saison prochaine seraient reconduites à l'identique avec une possibilité pour les associations qui ne sont pas labellisées d'en faire la demande en suivant une procédure.

Elles ont été officialisées sur poona le 18 juin 2021 :

Instance	Score	Nb étoile
1. Badminton Club Villeneuvien	206	2*
2. Asso.sportive Tonnerroise	235	1*
3. Sens Olympique Badminton Club	370	4*
4. Ass. Badminton Bourgogne Avallon	205	2*
5. Club de Badminton Noyers/Ancy le Franc	380	2*
6. Union Sportive Jovinienne	255	3*
7. Stade Auxerrois	215	1*

2.5 Equipements

Plusieurs clubs ont été impactés par la Covid lors de la reprise et des équipements sont en rénovation.

2.5.1 Beach Auxerre

Un projet beach-badminton a été lancé à Auxerre, le comité a transmis les informations à la ligue et à la fédération.

Le secrétaire est dans l'attente de la réponse envoyée le 27 juin 2021 concernant l'évolution du dossier.

2.5.2 Rénovation Gymnase sur Tholon

La rénovation du gymnase de Aillant-sur-Tholon est encore en cours et les informations ont été transmises à l'agent de développement de la ligue et à la fédération.

Yan CORVELLEC référent sur le comité 89 est intervenu sur demande de Jean-Marc CETRE pour un soutien concernant les poteaux de badminton. Le dossier est en cours de finalisation.

2.5.3 Réquisition d'équipement

Des réquisitions au gymnase de Villeneuve sur Yonne pour la cantine et des inondations au gymnase d'Auxerre.

2.5.4 Référencement Romain Rolland (SENS)

La rénovation du gymnase Romain Rolland de Sens doit encore être référencé depuis 2017.

2.5.5 Équipements sportifs

Le gouvernement a mis en place un nouveau site des équipements sportifs et permet aux exploitants (Président des clubs, encadrants professionnels, organisateurs de manifestations sportives) de retrouver toutes les informations légales relatives à leur activités.

Ainsi on y retrouve les informations sur :

- L'homologation des enceintes accueillant des manifestations sportives
- La réglementation fédérale des équipements sportifs
- La commission d'examen des projets de règlement fédéraux relatifs aux équipements sportifs (CERFRES)
- La mise en accessibilité des équipements sportifs

2.6 Référent équipement

2.6.1 Ligue BOFC

La ligue n'a plus de référent puisque Vincent LEGRAS cadre d'état a été missionné sur d'autres missions. Aucune information sur un autre référent national.

2.6.2 Comité 89

Yan CORVELLEC est le seul identifié suite à la formation effectuée en décembre 2019.

3 - Projet 2020 - 2024

Le projet pour la nouvelle olympiade reste à construire avec les clubs et les élus du comité 89.

4 - Badnet - Ticket

4.1 Mise à jour information badnet

Les obligations légales pour l'association du comité n'étaient pas à jour notamment en ce qui concerne le représentant légal et l'email. Les informations ont été mises à jour.

4.2 Ticket Badnet

La société I-CLICK a été choisie par la fédération pour permettre aux ligues, comités et clubs de gérer les compétitions badminton. Les services seront inclus dans un pack pour tout. Cela permettra le remboursement des tickets déjà achetés, ce qui représente 700 tickets pour une valeur de 7€.

5. Dématérialisation et numérisation

5.1 L'administratif

L'état continue son avancée sur la dématérialisation et la numérisation ce qui implique de terminer les dossiers car la fédération est aussi impactée sur ces dossiers ainsi que ces organes déconcentrés comme le comité 89.

5.2 Les documents légaux

Il manquait le Journal officiel de la création du comité obligatoire pour la mise en place de market-place qui sera imposé pour les compétitions. Le document à été demandé le 19 juillet et récupéré le 20 juillet.

Destinataires :

- Comité d'administration
- Président clubs
- Représentants clubs
- Diffusion site internet

Version 3

le 07/08/2021